

SPPPI ESTUAIRE DE L'ADOUR
REUNION PLENIERE
Jeudi 21 septembre 2017

Présents

Mme THEBAUD - Présidente SPPPI Estuaire Adour, Adjointe Déléguée à l'environnement et à l'attribution des logements sociaux, Mairie de Boucau
Mme DEQUEKER - Adjointe à l'environnement, Mairie Anglet
M. BERGE - Conseiller Régional, Délégué au Port, Région Nouvelle Aquitaine
Mme BENEUF - Chargée de mission SDEPB, Région Nouvelle Aquitaine
Mme DELAVENNE - Vice-Présidente, Communauté de communes Le Seignanx
M. SALDUCCI - Conseiller municipal, Mairie de Bayonne
M. CURUTCHET - Responsable Service Hygiène Sécurité, Mairie de Bayonne
M. STRULLU - Vice-Président, CCI Bayonne Pays Basque
M. MARTY - Directeur Port et équipements, CCI Bayonne Pays Basque
Mme GUILLEMIN - Ville d'Anglet, Technicienne Environnement
Mme BIRLES - Conseillère municipale, Commune de Tarnos et Déléguée communautaire
Mme COLIN - Directrice Transition Energétique et Ecologique, CAPB
Mme BAREILLE - SAGE Adour aval, Institution Adour
Mme CAPDEVIELLE - Chargée de mission, Communauté de communes Le Seignanx
M. CARRERE - Responsable Urbanisme, Communauté de communes Le Seignanx
Mme CASTAGNEDE-IRAOLA - Responsable Antenne UT40, DREAL
M. ALESSANDRINI - Chargé de mission régional Sites et Sols pollués, DREAL
M. FARGUES - Ingénieur études, ARS DD64
M. MARGUERON - Ingénieur sanitaire, ARS DD64
M. GAULON - Directeur, ADISSEO
M. LUSSON - Directeur, TIMAC AGRO
M. GUIHARD - Directeur, MAISICA
M. AUBERT - Directeur, BERGE MARITIMA
M. DRONEAU - Directeur, SOTRAMAB
M. DEVANT - Responsable Moyens généraux et industriels, DASSAULT AVIATION
M. ARDIACO - Administrateur, ADALA
M. BOTELLA - Président, AHQSB
Mme ALMANDOZ - Adjointe déléguée QSE, CELSA France
Mme MELQUIOT - Déléguée QSE, CELSA France
M. LAGRABE - SDIS 64
M. LANYOU - Secrétaire CFDT
Mme GUYOTOT - CFDT
M. LAPIERRE - SEPANSO LANDES
Mme LEUENBERGER - CADE

Mme BEDERE - ECOSCOPE Logistique et Animation du SPPPI

Excusés :

Mme SEGUIN - Sous-Préfète de Bayonne
M. GUIDICELLI - Sous-Préfet de Dax
M. AGOSTINI - Chef du SDEPB Région Nouvelle Aquitaine
M. TOULLIC - Directeur ALKION

Documents en ligne :

Présentation de la réunion
Présentation EDZ Phase 3 - ANTEA Group

Le compte-rendu présente de manière synthétique les échanges tenus lors de la réunion.

Ouverture de la séance

Ordre du jour de la plénière :

➤ FONCTIONNEMENT DU SPPPI

Présidence du SPPPI

Budget prévisionnel 2018

➤ AVANCEMENT DE L'ETUDE DE ZONE

Présentation des résultats des campagnes de mesures

Conclusions de la Phase 3

Avis INERIS et COS

Avancement du volet Nuisances

Phases suivantes et calendrier

Communication sur l'EDZ

➤ QUESTIONS DIVERSES

Fonctionnement du SPPPI Estuaire de l'Adour

Marie-Ange THEBAUD - Présidente SPPPI Estuaire Adour

PRESIDENCE DU SPPPI ESTUAIRE DE L'ADOUR 2017-2020

Je vous rappelle qu'en 2017, l'ACBA disparaissant au profit de la CAPB, le bureau du SPPPI a proposé que j'assume la Présidence au titre de la commune de Boucau dans l'attente du nouvel arrêté inter préfectoral.

En bureau du SPPPI réuni le 30 août dernier, dans la mesure où Anglet et l'Agglomération ont successivement assuré cette fonction et en l'absence d'autre candidature, j'ai proposé de poursuivre au titre de la commune de Boucau pour les 3 années à venir.

Le bureau a validé cette proposition que je soumetts à la plénière ce jour.

➔ Vote pour la Présidence du SPPPI Estuaire de l'Adour :

Contre 0

Abstention 0

La proposition de la candidature de Mme THEBAUD à la Présidence du SPPPI Estuaire de l'Adour est acceptée. Elle sera présentée aux Préfets des Pyrénées Atlantiques et des Landes.

BUDGET PREVISIONNEL 2018

D'après le tour de table des membres présents, effectué en bureau le 30 août dernier, le budget pour le fonctionnement du SPPPI est en grande partie reconduit pour 2018. Il reste à valider la CAPB. La subvention de l'Etat sera demandée dès que nous disposerons du bilan de l'année 2017.

Etat 10000€ (à solliciter en 2018)

Région Nelle Aquitaine 10000€

CAPB 7000€ (à valider)

CCIBPB 5000€

Le Seignanx 3600€

PBA 4000€

TIMAC AGRO + CELSA France + ALKION 6000€

ETUDE DE ZONE

Avant d'entrer dans les aspects techniques, je vous précise que les résultats de la phase 3 ont été examinés en COS avec l'avis de notre AMO INERIS.

Je rappelle que la mise en place du COS a été définie de manière collégiale et décrite au sein de la Charte de fonctionnement qui est annexée à la convention qui nous lie à l'Etat pour la réalisation de l'EdZ.

L'animation technique au sein du COS est assurée par la DREAL en qualité de garant de la méthodologie.

L'animation institutionnelle est assurée par la Présidence de l'ASPPPI Estuaire de l'Adour.

Le pilotage et le suivi des travaux sont assurés par le COS en qualité d'organe constitué à cet effet dans le cadre de l'EdZ.

Les prises de décision des propositions faites par le COS aboutissent au consensus. Sinon, les décisions sont prises par l'ASPPPI Estuaire de l'Adour.

Le COS a pour missions de :

- Fixer les objectifs et définir les enjeux et les limites de l'étude,
- Réaliser ou valider les cahiers des charges,
- Préparer les documents d'appels d'offres puis sélectionner les prestataires,
- Suivre l'avancement des travaux et en valider chaque phase,
- Préconiser les mesures de gestion et les actions de communication.

Je laisse la parole Delphine ROUMAT pour ANTEA Group qui va nous présenter l'avancement de l'Etude de Zone :

**Delphine ROUMAT - Ingénieur
ANTEA Group**

Présentation en ligne - Etude de zone Phase 3

Etude de zone Estuaire Adour – Phase 3 Campagne de mesures hivernale



1. Rappel des secteurs à investiguer (définis aux termes des phases 1 et 2)

- Secteur dit A = ZIP rive droite (Boucau, Tarnos)
- Secteur dit B = ZIP rive gauche (Anglet)

Forte densité de populations résidentielles

Parmi les plus fortes concentrations modélisées en dépôts de poussières



Understanding today.
Improving tomorrow.



Etude de zone Estuaire Adour – Phase 3 Campagne de mesures hivernale



1. Rappel des secteurs à investiguer (définis aux termes des phases 1 et 2)

2. Rappel du programme des mesures et sélection des 5 sites de mesures

- Air : SO₂, poussières et PM₁₀, métaux sur PM₁₀
- Dépôts de poussières (dont métaux)
- Sols (métaux)

COS du 20/06/2016 – Programme de mesures + critères de sélection des sites

		Air			Dépôts	Sol
		SO ₂	PM ₁₀	métaux PM ₁₀	métaux	métaux
Secteur A	ZIP rive droite	1	1	1	2	2
Secteur B	ZIP rive gauche	1	1	1	2	2
	Témoin	1		1	1	1

Improving tomorrow.

Etude de zone Estuaire Adour – Phase 3 Campagne de mesures estivale



1. Rappel des secteurs à investiguer (définis aux termes des phases 1 et 2)
2. Rappel du programme des mesures et sélection des 5 sites de mesures
3. Présentation des résultats des mesures

Site témoin - Vents dominants : Ouest (34%) à Sud/Sud-Ouest (47%)

SO₂ dans l'air – Sites de mesures A2, B1bis et témoin :

Concentrations hebdomadaires inférieures à l'objectif de qualité de 50 µg/m³

Aucun écart significatif entre les résultats de la modélisation (Phase 2) et ceux mesurés sur site

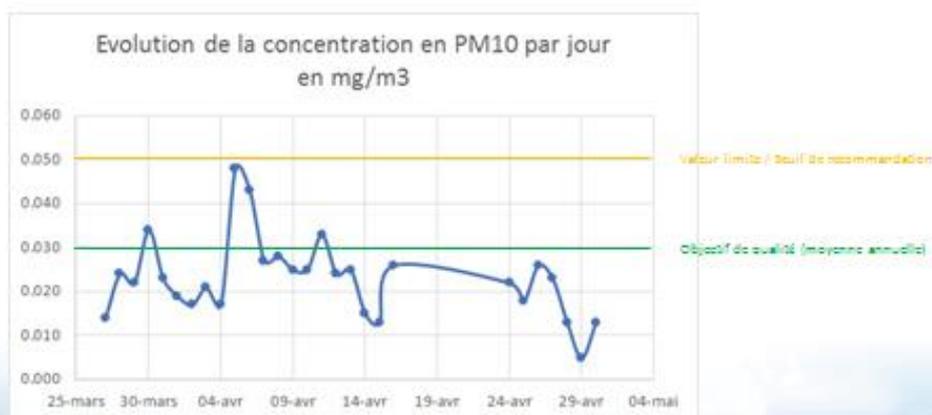
Comme pour la campagne estivale il est suspecté que le restaurant (ouvert à l'année) situé à proximité du site de mesures Témoin puisse constituer une source d'émission supplémentaire en SO₂

Understanding today,
Improving tomorrow

➤ Poussières PM10



- Site B1 bis



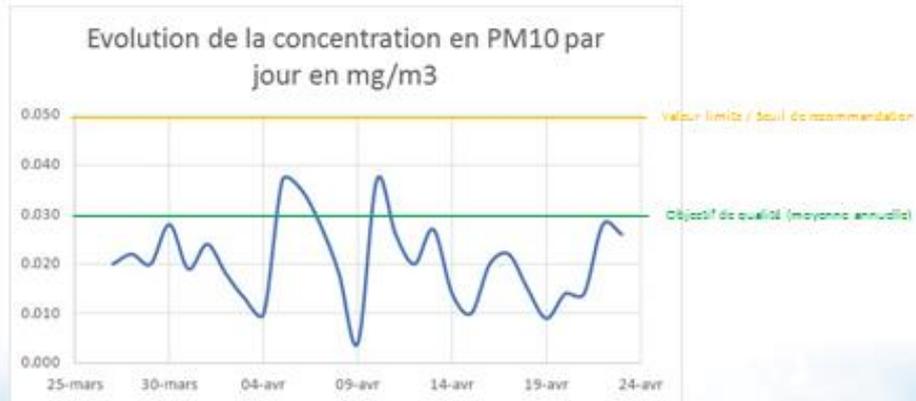
Moyenne mensuelle: 0,023 mg/m³

Understanding today,
Improving tomorrow

➤ **Poussières PM10**



- Site A2



Moyenne mensuelle : 0,021 mg/m³

Understanding today,
Improving tomorrow

➤ **Poussières PM10**



- Site A2



Moyenne mensuelle : 0,021 mg/m³

Understanding today,
Improving tomorrow

Etude de zone Estuaire Adour – Phase 3 Campagne de mesures estivale



1. Rappel des secteurs à investiguer (définis aux termes des phases 1 et 2)
2. Rappel du programme des mesures et sélection des 5 sites de mesures
3. **Présentation des résultats des mesures**

PM10 dans l'air–Sites de mesures A2 et B1bis :

- Absence de dépassement de l'objectif de qualité et de la valeur limite sur 1 mois
- Aucun écart significatif entre les résultats de la modélisation (Phase 2) et ceux mesurés sur site
- Pollution de fond des zones urbaines

Understanding today,
Improving tomorrow

Etude de zone Estuaire Adour – Phase 3 Campagne de mesures estivale



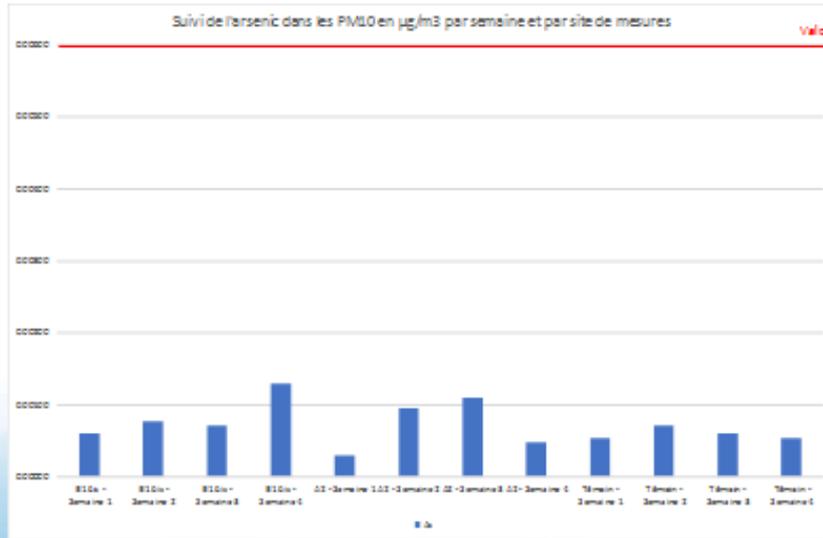
1. Rappel des secteurs à investiguer (définis aux termes des phases 1 et 2)
2. Rappel du programme des mesures et sélection des 5 sites de mesures
3. **Présentation des résultats des mesures**

PM10 dans l'air–Site de mesures Témoin :

- Dépassement de l'objectif de qualité sur 1 mois
- Dépassements du seuil de recommandation et du seuil d'alerte
- Perturbation des mesures : particules de sables et/ou embruns et/ou émission de particules liées aux activités du restaurant (pollution de fond de type zones urbaines)

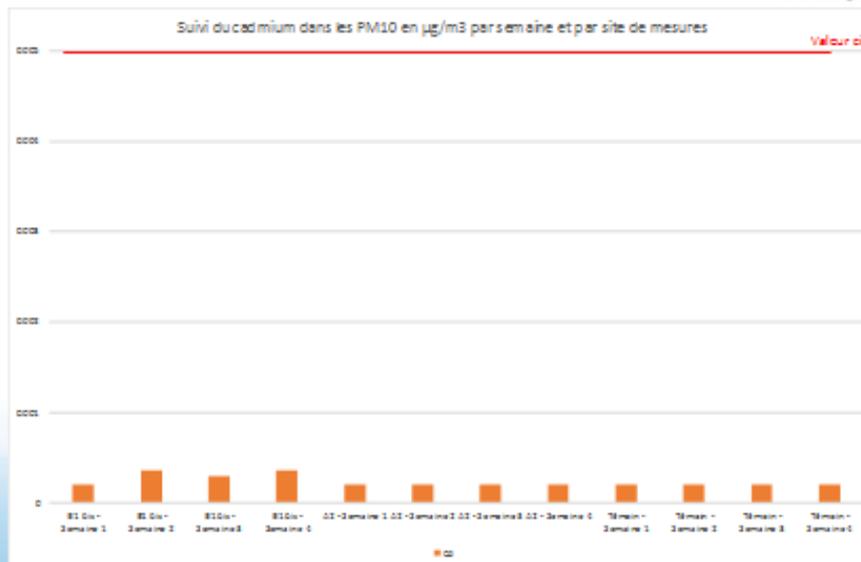
Understanding today,
Improving tomorrow

➤ Métaux dans PM10



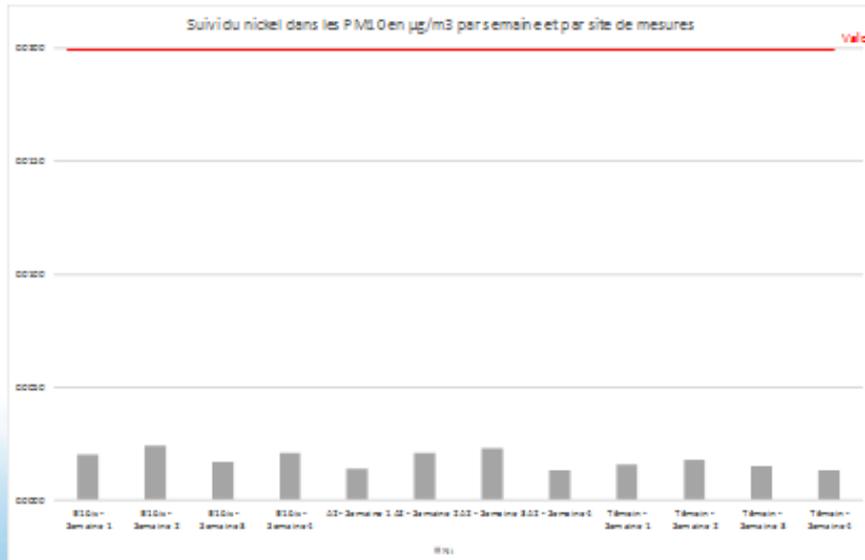
Understanding today.
Improving tomorrow.

➤ Métaux dans PM10



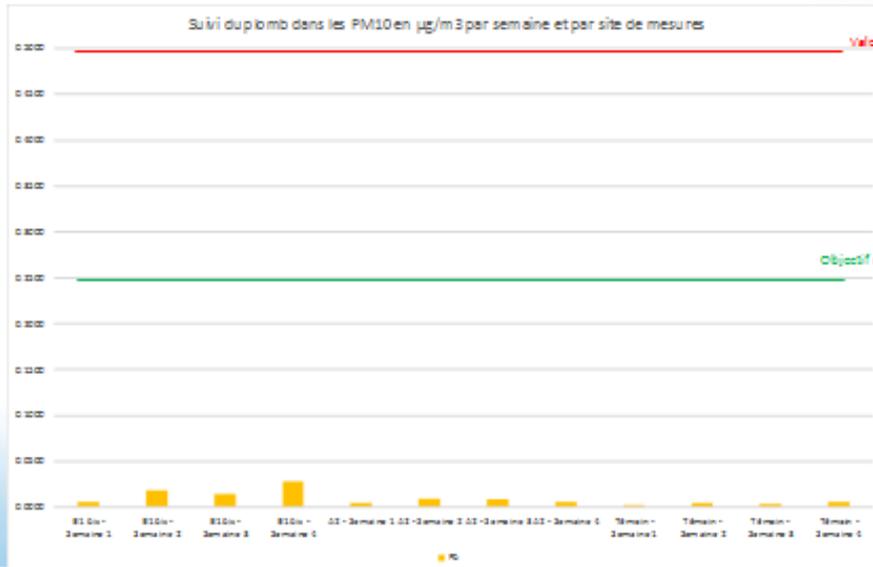
Understanding today.
Improving tomorrow.

➤ Métaux dans PM10



Understanding today.
Improving tomorrow.

➤ Métaux dans PM10



Understanding today.
Improving tomorrow.

Etude de zone Estuaire Adour – Phase 3 Campagne de mesures estivale



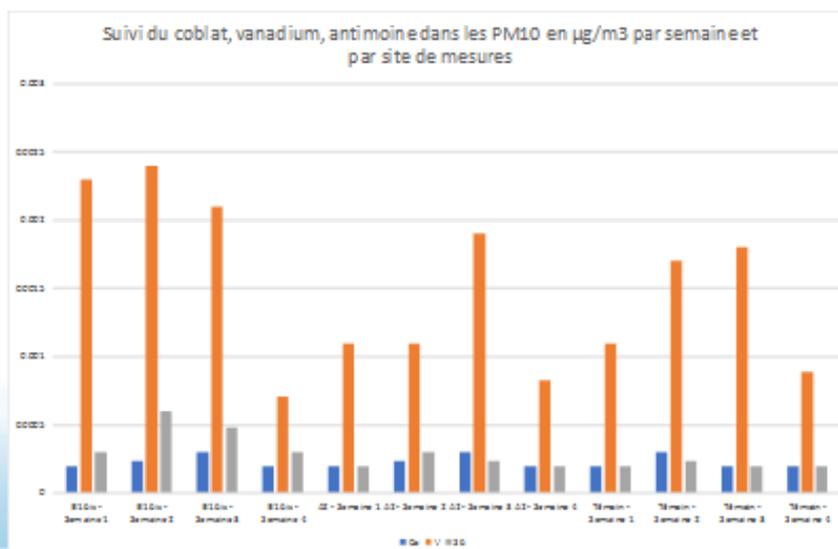
1. Rappel des secteurs à investiguer (définis aux termes des phases 1 et 2)
2. Rappel du programme des mesures et sélection des 5 sites de mesures
3. **Présentation des résultats des mesures**

Métaux sur PM10 dans l'air – Sites de mesures A2, B1bis et témoin :

Concentrations inférieures aux valeurs réglementaires de référence existantes (As, Cd, Ni et Pb)



➤ Métaux dans PM10



Etude de zone Estuaire Adour – Phase 3 Campagne de mesures estivale



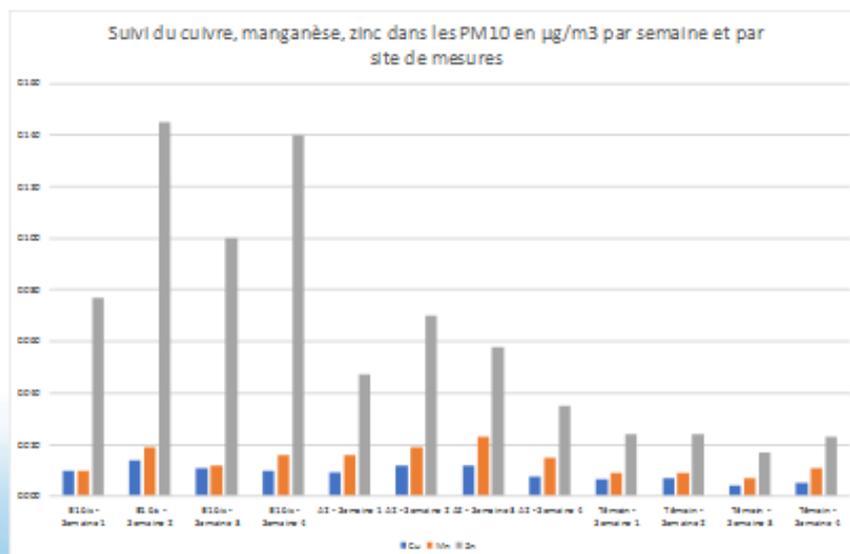
1. Rappel des secteurs à investiguer (définis aux termes des phases 1 et 2)
2. Rappel du programme des mesures et sélection des 5 sites de mesures
3. **Présentation des résultats des mesures**

Métaux sur PM10 dans l'air – Sites de mesures A2, B1bis et témoin :

Concentrations en Cd, Co, As, Ni, Sb et V du Témoin similaires à celles des sites A2 et B1



➤ Métaux dans PM10



Etude de zone Estuaire Adour – Phase 3 Campagne de mesures estivale



1. Rappel des secteurs à investiguer (définis aux termes des phases 1 et 2)
2. Rappel du programme des mesures et sélection des 5 sites de mesures
3. **Présentation des résultats des mesures**

Métaux sur PM10 dans l'air – Sites de mesures A2, B1bis et témoin :

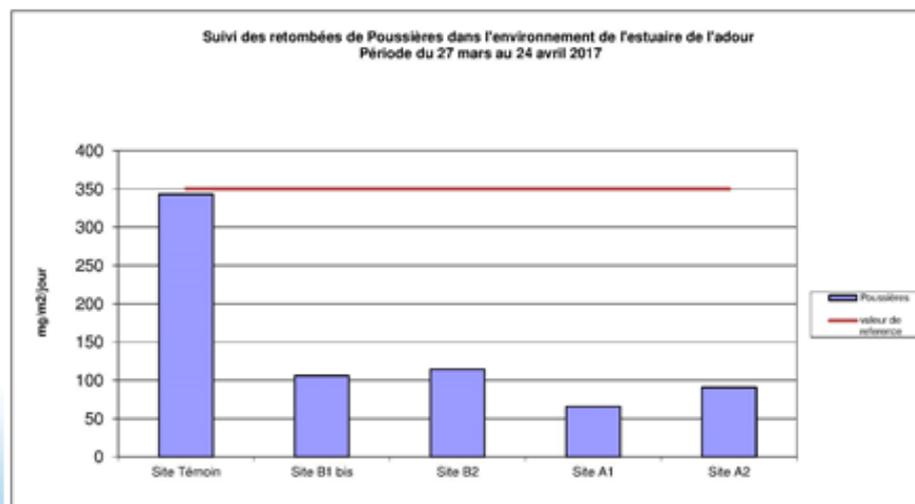
Concentrations en Cu, Mn, Pb et Zn du Témoin inférieures à celles des sites A2 et B1

Rappel : trafic routier = principale source émettrice pour As et Ni ≠ industriels pour les autres métaux

=> les sites A2 et B1/B1bis semblent sous influence des sources émettrices de la zone industrialo-portuaire de Boucau-Tarnos (Mn, Pb et Zn)

Understanding today.
Improving tomorrow.

➤ Retombées atmosphériques



Understanding today.
Improving tomorrow.

Etude de zone Estuaire Adour – Phase 3 Campagne de mesures estivale



1. Rappel des secteurs à investiguer (définis aux termes des phases 1 et 2)
2. Rappel du programme des mesures et sélection des 5 sites de mesures
3. **Présentation des résultats des mesures**

Retombées atmosphériques – Sites de mesures A1, A2, B1bis, B2 et témoin :

Aucun écart significatif entre les résultats de la modélisation (Phase 2) et ceux mesurés sur site

Augmentation des dépôts atmosphériques / campagne estivale : lien avec la pluviométrie ?

Site Témoin - Perturbation des mesures : particules de sables et/ou embruns et/ou émission de particules liées aux activités du restaurant

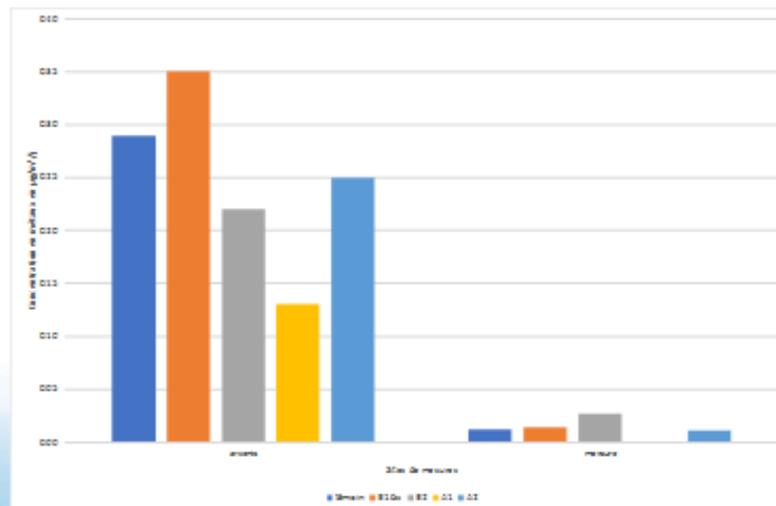
Les 2 campagnes montrent : dépôts A2 = B1/B1bis = B2 > A1

A1 semble sous influence moindre des deux sources émettrices principales (trafic routier et zone industrialo-portuaire)

Métaux dans les retombées atmosphériques – Sites de mesures A1, A2, B1bis, B2 et témoin :

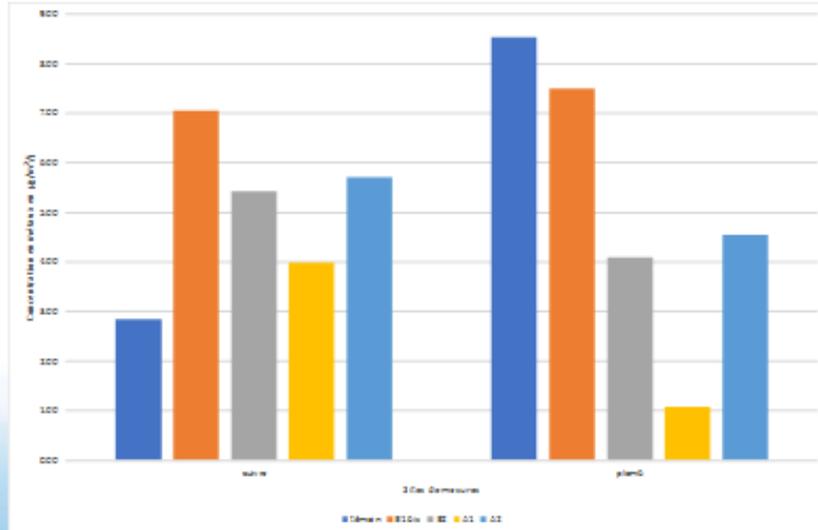
Understanding today.
Improving tomorrow.

Etude de zone Estuaire Adour – Phase 3 Campagne de mesures hivernale



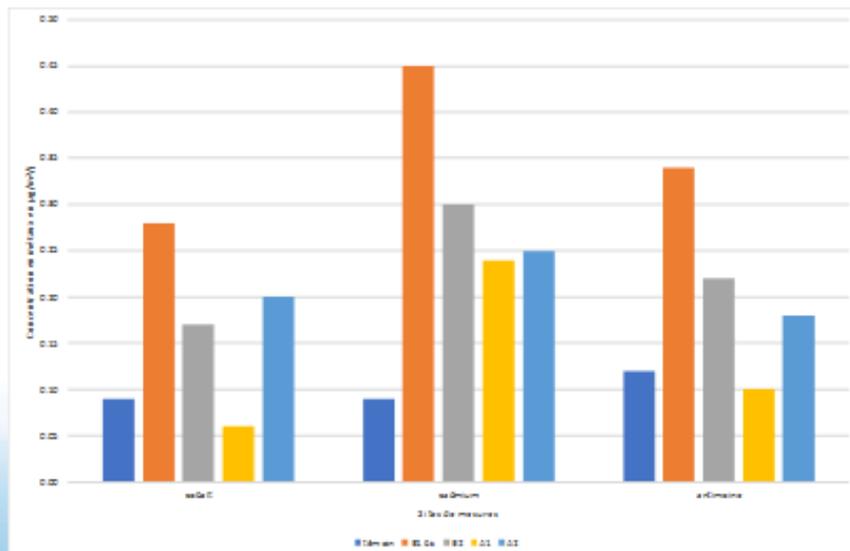
Understanding today.
Improving tomorrow.

Etude de zone Estuaire Adour – Phase 3
Campagne de mesures hivernale



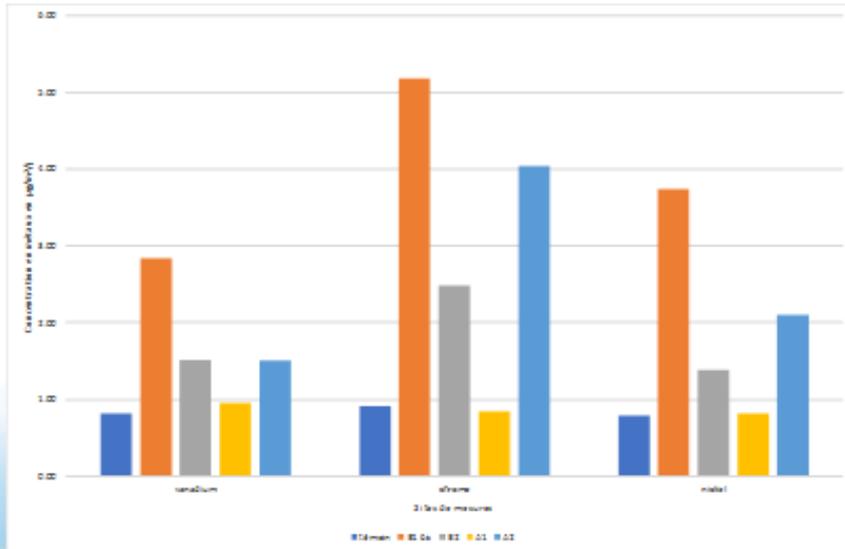
Understanding today.
Improving tomorrow.

Etude de zone Estuaire Adour – Phase 3
Campagne de mesures hivernale



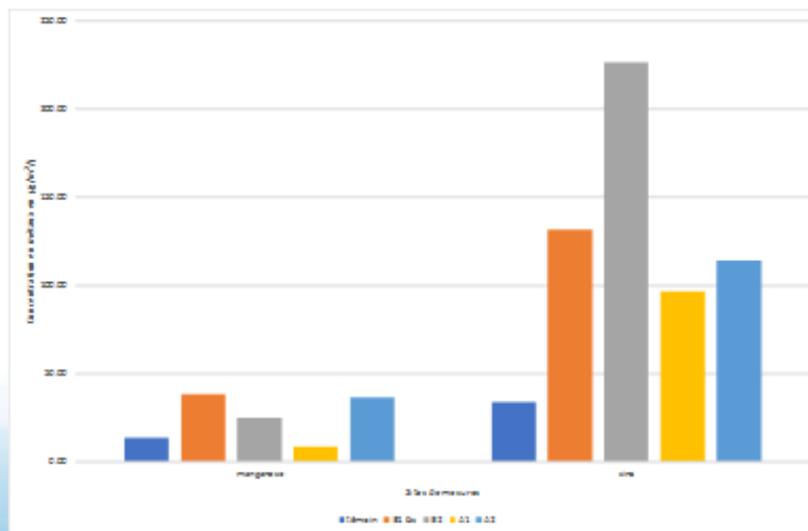
Understanding today.
Improving tomorrow.

Etude de zone Estuaire Adour – Phase 3
Campagne de mesures hivernale



Understanding today.
Improving tomorrow.

Etude de zone Estuaire Adour – Phase 3
Campagne de mesures hivernale



Understanding today.
Improving tomorrow.

Etude de zone Estuaire Adour – Phase 3 Campagne de mesures estivale



1. Rappel des secteurs à investiguer (définis aux termes des phases 1 et 2)
2. Rappel du programme des mesures et sélection des 5 sites de mesures
3. Présentation des résultats des mesures

Métaux dans les retombées atmosphériques – Sites de mesures A1, A2, B1bis, B2 et témoin :

Concentrations en Cr, Zn, Cd de A2, B1bis et B2 >> Témoin
 Concentrations en A1 majoritairement similaires au Témoin
 Concentrations maximales majoritairement mesurées en B1bis
 Concentrations en A2 et B2 similaires
 Aucun écart avec les résultats de la modélisation de la Phase 2

Understanding today.
Improving tomorrow.

Etude de zone Estuaire Adour – Phase 3 Campagne de mesures hivernale



1. Rappel des secteurs à investiguer (définis aux termes des phases 1 et 2)
2. Rappel du programme des mesures et sélection des 5 sites de mesures
3. Présentation des résultats des mesures
4. Synthèse de la Phase 3 (2 campagnes)
 - Site de mesures témoin bien situé : hors influence des sources d'émission de la zone d'étude (trafic routier, activités industrielles et portuaires, milieu urbain, etc.), avec néanmoins des artefacts potentiels liés aux activités du restaurant et/ou à la situation en bordure de plage
 - Sites de mesures bien localisés : sous influence des sources émettrices selon provenance des vents enregistrés
 - PM10 dans l'air : concentrations quotidiennes moyennes obtenues (sites A2 et B1/B1bis) sont représentatives de la pollution de fond issue des zones urbaines, avec des dépassements des valeurs de références journalières en période estivale (pouvant être corrélés à la hausse de fréquentation des axes routiers; potentielle influence saisonnière)
 - Métaux sur les PM10 : concentrations inférieures aux valeurs de référence (As, Cd, Ni et Pb), avec les sites A2 et B1/B1bis qui semblent sous influence de la zone industrialo-portuaire de Boucau-Tarnos (Mn, Pb et Zn) étant donné que les traceurs de l'émission du trafic routier (As, Ni) sont détectés de façon similaire avec le site Témoin

Understanding today.
Improving tomorrow.

Etude de zone Estuaire Adour – Phase 3 Campagne de mesures hivernale



1. Rappel des secteurs à investiguer (définis aux termes des phases 1 et 2)
2. Rappel du programme des mesures et sélection des 5 sites de mesures
3. Présentation des résultats des mesures
4. **Synthèse de la Phase 3 (2 campagnes)**
 - Sites de mesures bien localisés : sous influence des sources émettrices selon provenance des vents enregistrés
 - Retombées atmosphériques : A1 sous influence moindre des sources émettrices que les sites A2, B1/B1bis et B2 (similaires)
 - Métaux dans les retombées atmosphériques : pas de tendance claire de l'influence de la zone industrialo-portuaire
 - Métaux dans les sols : présence d'une problématique (Mn/Cu/Zn/Pb) en A2 et B2 uniquement, vraisemblablement attribuable à la qualité intrinsèque des remblais et non à un influence des retombées atmosphériques

Understanding today,
Improving tomorrow

Questions-Réponses

M. BOTELLA - AHQSB

Je voudrais revenir sur un point vu en COS avec M. GRAMMONT, INERIS.

On observe des concentrations importantes dans les retombées atmosphériques sur le site « Témoin ». Cela peut être indicatif des apports de la mer notamment la mousse qui reflète le cocktail chimique dont les détergents et graisses non biodégradés que nos analyses ont révélés. Biarritz a également soulevé le problème des embruns en PPA. Il faudrait investiguer à ce niveau pour connaître ce que la mer nous renvoie en qualité et quantité.

Concernant le remblai, de nombreux jardins et clôture ont été constitués du ciment du crassier des forges de l'Adour.

Mme ROUMAT - ANTEA Group

L'étude des remblais sera utilisée dans la phase suivante. L'Interprétation de l'Etat des Milieux va consister à comparer les données aux valeurs réglementaires et établir l'état des sols notamment.

M. DRONEAU - SOTRAMAB

Demande le mode de diffusion de l'étude.

Concernant la méthodologie, l'appellation des secteurs aurait pu être plus explicite.

Mme ROUMAT - ANTEA Group

On est sur un rapport intermédiaire. C'est le SPPPI qui décidera du mode de diffusion.

On a repris les appellations du rapport des Phases 1 et 2. A est affecté à la rive droite et B à la rive gauche.

M. FARGUES - ARS 64

Comment se situent les concentrations en métaux ?

Mme ROUMAT - ANTEA Group

C'est à l'occasion de l'Interprétation de l'Etat des Milieux qu'on va comparer les données aux valeurs réglementaires et établir si on est dans une situation dégradée.

Etude de zone

Marie-Ange THEBAUD - Présidente SPPPI Estuaire Adour

➤ Avis INERIS et COS

Nous avons réuni le Comité d'Orientation Stratégique, le 12 septembre dernier, en présence d'INERIS et des dirigeants d'ATMO Nouvelle Aquitaine, afin de valider la phase 3 et d'enclencher la suite.

Les conclusions de la réunion sont les suivantes :

La phase 3 est validée avec les réserves suivantes à lever :

- Corriger des erreurs dans le rapport : **Fait.**
- Pour tous les résultats prendre en compte les valeurs ATMO (AIRAQ) ainsi que les gammes INERIS (métaux dans les dépôts) : **ce sera fait dans l'IEM.**
- Préciser le niveau d'activités portuaires (entreprises et navires) : **A faire par le SPPPI.**
- Poussières et métaux dans les dépôts : blancs prévus au CCTP non mentionnés au rapport : **Fait.**
- Métaux dans les sols : 0-5 cm à réaliser en lien avec les usages récréatifs (préconisés dans le CCTP) : **Vu avec la DREAL.**

La phase 4 qui est l'Interprétation de l'Etat des Milieux peut être engagée.

➤ **Volet Nuisances**

Pour le volet Odeur, une quinzaine de riverains a participé à la journée de formation du 30 mars. Une deuxième journée a été programmée le 14 juin mais n'a pas pu réunir suffisamment de participants. De plus, au regard des alertes enregistrées, il est apparu nécessaire de mieux former les riverains à la caractérisation des odeurs afin de définir de manière plus précise le type d'odeurs et donc les sources potentielles.

En lien avec le dispositif Sentinelles mis en place sur Lacq, nous avons pris contact avec ATMO Nouvelle Aquitaine qui est en train de mettre au point une proposition pour notre territoire.

Pour le volet Bruit, la transmission des données a été un peu longue. Nous attendons le premier rapport d'analyse d'ANTEA Group sachant que les alertes Bruit sont de plus en plus nombreuses.

Nous poursuivons la collecte et l'analyse des fiches Alertes par le biais du site internet du SPPPI. Un point complet sera fait lors de la prochaine plénière.

➤ **Phases suivantes et calendrier**

Le calendrier qui s'affiche est celui prévu au marché signé avec ANTEA Group. Il a un mois de retard lié notamment à la programmation de la campagne d'hiver avec la météo et à la difficulté de faire valider les documents en période estivale.

Juillet 2016 : Démarrage du marché ANTEA Group

Juillet 2017 : Note de fin de phase 3

Août 2017 : Démarrage de la phase 4 Interprétation de l'Etat des Milieux

Novembre 2017 : Démarrage de la phase 5 si nécessaire

Février 2018 : Rapport final validé

➤ **Communication sur l'EDZ**

Comme nous l'avons toujours précisé, une communication sera faite en fin d'étude car à ce jour nous avons des données brutes mais pas d'interprétation et encore moins de conclusion.

Nous avons prévu de réunir une plénière en fin d'étude pour la présentation des conclusions et d'organiser une conférence de presse à son issue.

M. BOTELLA - AHQSB

Lors de la phase 5 de l'évaluation des risques sanitaires, on va connaître la somme des substances que nous inhalons. Il sera très intéressant de connaître la synergie des éléments et de voir ce qui se passe au niveau national notamment au travers des rapports de l'ANSES.

Mme THEBAUD - SPPPI Estuaire de l'Adour

Il y aura une continuité avec le PRSE3. On va chercher les possibilités de poursuivre les investigations.

M. MARTY - CCIBPB

On peut imaginer que quand les seuils sont définis, la somme des valeurs est prise en compte.

M. MARGUERON - ARS 64

On n'est pas capable de faire la somme des différents éléments. Les valeurs toxicologiques de référence (VTR) sont prises individuellement.

M. FARGUES - ARS 64

Les VTR sont fixées suite à l'expérimentation. On teste les effets sur un organe qui n'est pas le même sur un autre organe. C'est très compliqué de combiner tous les effets.

Avec l'étude de zone, on va regarder l'ensemble et comparer avec les VTR.

M. BOTELLA - AHQSB

L'ANSES a publié une étude en 2012 sur l'impact des fumées d'incendie multimolécules sur les pompiers. Le monoxyde de carbone apparaît comme l'élément le plus impactant.

M. BERGE - Région Nouvelle Aquitaine

Félicite Mme THEBAUD pour sa réélection car elle incarne parfaitement son rôle au sein du SPPPI. On va enfin entrer dans la phase de résultats. Je remercie les riverains qui ont réclamé cette étude. Je comprends que certains puissent trouver le délai un peu long. Cependant, on dispose aujourd'hui de données objectives et c'est une véritable avancée.

M. BOTELLA - AHQSB

J'ai noté la présence de CELSA France et de TIMAC AGRO. Je les remercie car nous avons des questions. Nous observons ces 2 sources de nuisances dans les fiches alertes. Lors de l'enquête publique, d'il y a quelques années, le site TIMAC AGRO émettait 80g d'acide fluorhydrique/heure, qu'en est-il aujourd'hui ? Chez LBC (ALKION) des moyens ont été mis en place avec une grande efficacité. Peut-on en faire autant pour les engrais ?

M. LUSSON - TIMAC AGRO

On lit régulièrement odeur d'engrais. Ce n'est pas simple de caractériser une odeur d'engrais car il y en a plusieurs sortes avec des composés qui diffèrent. On a reçu des alertes alors que tous nos ateliers étaient arrêtés. On essaye d'améliorer notre façon de travailler et parfois on a des incidents que l'on signale.

Mme THEBAUD - SPPPI Estuaire de l'Adour

J'en profite pour souligner l'intérêt de former le jury de nez car moi-même je sens des odeurs mais je ne suis pas capable de les rattacher à un produit. Lors de la première réunion de formation du jury de nez, on a constaté qu'une même odeur évoquait différents produits en fonction des personnes qui les sentaient. On a besoin d'améliorer la caractérisation et d'évaluer également la fréquence des ressentis.

M. LUSSON - TIMAC AGRO

On est monté sur la cheminée pour vérifier le fonctionnement. Quand on m'a sollicité pour venir sur le site, le délai était trop court mais avec un temps d'organisation nous sommes ouverts à l'accueil des riverains.

M. BOTELLA - AHQSB

Pendant les arrêts il n'y a pas eu d'autres activités ?

M. LUSSON - TIMAC AGRO

Aucune activité aux dates des dernières plaintes. On essaye de faire au mieux. Il y a d'autres acteurs qui travaillent les engrais.

M. ARDIACO - ADALA

Il y a plusieurs activités dans l'usine qui peuvent générer des dégagements d'odeurs dans l'atmosphère lors de la fabrication des engrais granulés (PK et NPK) ou pulvérulents (super simple on triple). Mais le process comprend des laveurs de gaz qui neutralisent au mieux les émissions dans l'atmosphère. La qualité du lavage des gaz dépend du débit et du recyclage de l'eau dans la tour, ainsi que la qualité de pulvérisation de cette eau. On peut donc avoir des dysfonctionnements sur ces principaux critères qui sont relativement difficiles à surveiller.

Après fabrication, dans les silos de stockage, il peut y avoir des dégagements d'odeurs pour différentes raisons qui sont bien connues dans la fabrication des engrais.

Mme CASTAGNEDE - DREAL 40

On voit bien qu'on n'arrive pas à identifier l'origine des nuisances. C'est le jury de nez qui va permettre d'identifier les sources et leur fréquence.

M. ARDIACO - ADALA

Seul l'exploitant sait parfaitement identifier les odeurs en cours de fabrication en fonction des matières premières utilisées ou les odeurs dans les silos de stockage des produits finis.

M. LANYOU - CFDT

On a de gros problème d'odeurs sur Lacq et il est très difficile pour les riverains d'identifier précisément le type d'odeurs. Il faudrait localiser les autres industriels potentiels.

Mme BEDERE - ECOSCOPE

Tous les industriels de la zone sont destinataires des fiches nuisances.

M. BOTELLA - AHQSB

Pourrait-on faire en SPPPI un recensement de tous les sites et acteurs de l'activité engrais et amener le jury de nez sur ces sites.

Mme THEBAUD - SPPPI Estuaire Adour

Il y a eu des efforts et des investissements chez ALKION et chez MAISICA aussi.

M. DRONEAU - SOTRAMAB

On souligne les efforts de l'industriel ALKION et pourtant il est cité dans un article de presse récemment.

M. BOTELLA - AHQSB

Je voudrais m'adresser à l'entreprise CELSA France. L'aciérie fait du bruit et c'est normal mais certains grutiers sont moins précautionneux et ça ternit l'image de l'entreprise.

On voit moins de fumée, par contre, on a toujours autant de poussières et les riverains se plaignent. On trouve des dépôts importants de limaille de fer sur les appuis des fenêtres notamment.

Pourriez-vous présenter en S3PI un tableau récapitulatif du tonnage annuel de poussières rejetées afin d'apprécier les évolutions ?

Mme MELQUIOT - CELSA France

Je n'ai pas ces éléments avec moi. On pourra les communiquer au SPPPI ultérieurement. Quand on reçoit les plaintes, je renvoie une réponse avec un peu de délai parce que je collecte les données de l'activité et je les transfère à l'acousticien qui établit son rapport.

On a changé le sonomètre qui était vétuste et qui a eu quelques pannes. On a remis en place un indicateur d'alerte au niveau des grutiers.

On est très attentif à cette problématique.

Le deuxième sonomètre est prévu au moment de l'activité du laminoir. Un point sera communiqué prochainement.

Mme CASTAGNEDE - DREAL 40

Au plus tard pour le démarrage du nouveau laminoir de Celsa, un sonomètre sera implanté à Boucau. Il s'agira soit d'un neuf soit de celui qui était implanté au Port de Plaisance jusqu'à son remplacement en juillet 2017. La validité des valeurs relevées par l'ancien sonomètre a été confirmée.

Mme MELQUIOT - CELSA France

L'ancien sonomètre a été mis au rebut. On vérifiera les conditions de mise en place de l'autre sonomètre.

M. BERGE - Région Nouvelle Aquitaine

Ce qui peut engendrer la communication négative ce sont nos propres erreurs de communication et l'absence de transparence. Je me félicite de la présence des industriels et de leur invitation à venir visiter les sites.

La Région est propriétaire du Port mais également participe aux investissements notamment en faveur de l'environnement.

Je me félicite de la présence du Groupe CELSA et j'invite l'industriel à poursuivre sa présence et sa transparence avec l'ensemble de ses partenaires du Port.

On a tous fait suffisamment preuve de professionnalisme et d'expertise. Je me félicite du tour de table de des travaux réalisés. Je me félicite aussi de la réélection de Mme THEBAUD à la Présidence.

Mme THEBAUD - SPPPI Estuaire Adour

Je remercie tous les membres pour leur présence et leur investissement dans les travaux du SPPPI.